Discours du sénateur-maire d'Alençon, Alain Lambert,

à l'occasion des voeux au personnel 1995

le vendredi 6 janvier 1995

Chers collègues maires, adjoints, conseillers municipaux et districaux,
Monsieur le directeur général, puisque tel est désormais le titre de votre fonction,
Mesdames et messieurs, chers amis,

C'est la sixième et dernière fois du mandat qu'il me revient, au nom de mes collègues, comme en mon nom personnel, de vous remercier de vos voeux et de vous exprimer les miens très chaleureux comme ceux de mes collègues, de bonne et heureuse année, pour chacun de vous, pour vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Que 1995 soit pour vous, pour tous ceux que vous aimez, une année de bonheur, de santé, de joies professionnelle et familiale.

Je souhaite aussi partager avec vous la pensée particulière que vous avez exprimée pour ceux qui nous ont quittés, pour leurs proches, pour tous ceux qui ont été douloureusement frappés par le destin. Que 1995 soit pour eux la promesse d'un réconfort et d'une nouvelle espérance.

Un regard sur l'action qui s'achève

Les derniers voeux d'un mandat appellent inévitablement à jeter un regard sur l'action qui s'achève. La circonstance ne se prête, à l'évidence, pas à un propos à caractère partisan. Aussi je veux par avance vous dire clairement que mes paroles viseront l'action de la ville et du district dans leur ensemble, en associant -sans exception aucune- tous les élus, les membres du personnel municipal et districal et même les habitants dont la contribution est indispensable à la mise en oeuvre de l'action publique.

Au cours de ces six années qui ouvrent la dernière décennie du siècle, je crois pouvoir dire qu'une étape importante aura été franchie dans l'amélioration des conditions de travail des personnels de nos collectivités.

Des locaux ont été construits ou aménagés, ou sont en cours de l'être, pour que chacun dispose d'un lieu de travail digne de sa mission et agréable à vivre. Bien sûr, il reste quelques lacunes à combler mais je ne doute pas que chacun sera, avant peu, convenablement installé.

Des mobiliers mieux adaptés et souvent plus esthétiques ont été mis à la disposition de beaucoup d'entre vous. Les véhicules et matériels roulants ont été largement renouvelés. Ils donnent une image valorisante des services. Des crédits d'investissement ont été massivement mobilisés pour remettre à niveau notre patrimoine et nos infrastructures (voiries, éclairage, réseaux...).

Bref, toute une série de mesures qui valorise votre environnement de travail et enrichit l'action que vous accomplissez au service du Bien commun.

Je n'aurai garde d'oublier l'informatisation citée par Monsieur Archambeaud avec les

possibilités de gestion qu'elle permet. Je citerai également les efforts accomplis dans le domaine de la formation pour ouvrir de nouvelles chances d'évolution de carrière. Un important effort budgétaire marque cette priorité puisque un million deux cent mille francs est investi chaque année dans la formation, soit deux fois plus que la majorité des collectivités territoriales de notre pays.

Je choisis, à dessein, ces exemples tant je suis convaincu qu'une vie professionnelle ne peut se satisfaire de la sécurité de l'emploi et de conditions de travail même satisfaisantes, mais que c'est aussi la nature, l'importance, la qualité de la mission de service public accomplie qui en font les plus grands bonheurs.

Des réalisations marquées sous le sceau de la qualité

Je veux vous dire que vous pouvez avoir motif de fierté d'un certain nombre de réalisations marquées sous le sceau de la qualité et de l'esthétique.

Pour l'année écoulée, je citerai seulement à titre d'exemple, l'aménagement des abords de la Place Foch pour la voirie. Dans le domaine de l'éclairage public, la rue de Bretagne. Comme équipements à caractère social, la Maison de la Petite enfance et la salle du Point du Jour. Les équipements scolaires ont également fait l'objet de réalisations importantes, notamment à l'école Emile Dupont.

Comment ne pas évoquer également les espaces verts, conquérants de la "2ème fleur", dont les réalisations suscitent là encore l'admiration de tous. Je pense notamment aux plantations d'alignement des entrées de ville ou aux berges de Sarthe.

Pour y parvenir, les budgets d'investissement de ces services auront été considérablement augmentés en 6 ans, multipliés par 13 pour la voirie, par 3,5 pour l'éclairage, par 3 pour les espaces verts. Pour la seule année 1994, les Services techniques auront contrôlé près de 50 millions de francs de travaux.

Tous ces progrès sensibles et significatifs accomplis sont l'oeuvre de la ville et du district dans leur ensemble. L'oeuvre des élus, de vous-mêmes, personnels territoriaux, et des habitants. Au travers d'eux, c'est la ville et l'agglomération qui ont progressé et ainsi gagné des chances supplémentaires de réussir le développement économique et social.

Parmi les grandes priorités des années à venir, j'évoquerai deux sujets déterminants :

(1) l'intercommunalité et sa traduction pour nous, le Grand Alençon. L'agglomération d'Alençon a des atouts pour réussir son projet d'intercommunalité. Avant bien d'autres, elle a montré l'exemple et ouvert la voie. Cette longue expérience faite de sagesse est un encouragement à progresser et à aller de l'avant en conjuguant prudence et audace.

Il nous revient donc, à tous, dans les années à venir de donner l'impulsion nécessaire pour que ce territoire soit enfin reconnu comme tel tant au niveau politique qu'administratif et que le "Grand Alençon" devienne le projet commun de tous, habitants et acteurs du développement.

(2) la lutte contre l'exclusion. Si chacun a son rôle à jouer dans cette lutte, par son engagement associatif ou autres, une agglomération comme Alençon a aussi des devoirs d'accueil et de soutien envers les plus défavorisés.

Les services, quoiqu'il leur en coûte en temps et en patience, doivent offrir un

accueil aussi chaleureux et disponible que possible à ceux qui nous rejoignent, par exemple, dans le cadre des CES dont les chances de réinsertion par le travail sont décisives pour leur avenir.

Je souhaite dans la mesure de vos disponibilités que nous sachions, en la matière, donner l'exemple.

Pour terminer, je reviens un instant, sur les échéances électorales qui vont marquer l'achèvement de nos mandats, pour délivrer deux messages :

- l'un plus spécialement à l'intention du personnel pour lui garantir que, conformément à la tradition dans l'agglomération, il peut être assuré d'être tenu à l'écart des turbulences inévitables liées aux campagnes électorales.

- l'autre à l'intention des élus ; certains d'entre nous choisirons de ne pas se représenter, d'autres, de toutes tendances se proposeront aux suffrages de nos concitoyens. Aux uns comme aux autres, je leur confie ce mot de Tocqueville saisi au hasard d'une lecture de ce matin : "On s'occupe de l'intérêt général parfois par hasard, par choix ou par nécessité. Ce qui est merveilleux, c'est qu' à force de travailler au bien de ses concitoyens, on prend l'habitude et le goût de les servir".

Ceux qui partent savent que c'est parfois ingrat mais en même temps exaltant. Ceux qui viendront doivent savoir que le vrai jugement est celui de l'histoire.

Bonne année à tous. Merci.

Alain Lambert, sénateur-maire d'Alençon